# Avis administratifs

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau de l'accompagnement à la transition écolog et des procédures environnementales

Commune de SAINT-NAZAIRE

Autorisation décennale 2026-2036 des opérations de dragage d'entretien des ouvrages maritimes des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2025/UPAF/050 en date du 16 juin 2025, une consultation du public portant sur la demande d'autorisation décennale 2026-2036 des opérations de dragage d'entretien des ouvrages maritimes des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Na zaire est ouverte pendant 3 mois, du vendredi 4 juillet 2025 à 14 h 00 au samedi 4 octo bre 2025 à 14 h 00 inclus sur le site internet mis en place à l'adresse suivante

https://www.registre-numerique.fr/autorisation-decennale-CDA
Cette consultation du public porte sur la procédure d'autorisation environnementale loi sur l'eau avec étude d'impact et «absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000»

M. Francis Yguel, directeur de recherche CNRS à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

M. Didier Vilain est désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de conduire la consultation de manière à permettre au public de disposer d'une information complète sur le projet et de participer effectivement au processus de décision. Il est chargé de recueillir les observations des

parties prenantes jusqu'à la clôture de la consultation.

Une réunion publique d'ouverture et une réunion publique de clôture de la consultation auront lieu à la salle n° 6 du Cineville de Saint-Nazaire, 5, boulevard de la Légion d'Honneur, 44600 Saint-Nazaire

mercredi 17 septembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de la consultation, le public peut prendre connaissance du dossier sur le site internet dédié à la consultation mis en place à l'adresse suivante :

le site Internet des services de l'État en Loire-Atlantique : http://www.loire-atlantique.gouv.fr(rubriques:Publications / Publications légales / Consultations du public).

te de Saint-Nazaire, place François-Blancho, 44606 Saint-Nazaire aux jours et heures d'ouverture des services au public.

sultation dès leur réception, ou la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration

puis le site internet des services de l'État en Loire-Atlantique)

pourra excéder 10 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de la consulta-

l'adresse suivante : Hôtel de Ville, place François-Blancho 44606 Saint-Nazaire de Loire-Atlantique (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'accompagnement à la transition écologique et des procédures environnementales, 6, quai Ceineray, 44000 Nantes). La demande de consultation de vra être faite au plus tard le mardi 30 septembre (4 jour ouvré avant la clôture de la con-

le site internet dédié à la consultation au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée d'un an

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès des Chantiers de l'Atlantique, avenue Bourdelle, CS 90180, 44613 Saint-Nazaire cedex, Mailin-questions-dragage@chantiers-atlantique.com

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation envi-ronnementale au titre de la loi sur l'eau avec absence d'opposition au titre des sites Na-

Commune de VALLONS-DE-L'ERDRE Déclaration de projet emportant mise en compatibilité numéro 1 du Plan local d'urbanisme

#### du secteur de Saint-Sulpice-des-Landes Bilan de la concertation AVIS

Dans le cadre de la poursuite de la procé-dure de DPMEC, la concertation préalable s'est déroulée conformément aux modalités fixées en date du 12 mai 2025. Elle les habitants, les associations locales, les riverains et toute personne intéressée au projet de DPMEC du PLU. Cette concertation avait pour objet de permettre une a permis d'informer le public, d'associer tion avait pour objet de permettre une observations et propositions du public à un stade précoce et de nourrir ainsi la conception du projet. Ladite concertation a permis des échanges riches et constructifs, sans opposition manifeste, les contributions recueillies ont été analysées avec attention et ont permis d'améliore le projet dans sa conception finale.

Par délibération nº 157/2025 en date du nimité des membres présents et repré-

- tiré le bilan de la concertation préalable menée dans le cadre de ladite procédure - autorisé le maire ou son représentant à ccomplir toutes les formalités né res à la poursuite de la procédure.

Société « Quest-France »

au capital de 300 000 €.

Adresse postale: 10 rue du Breil

91 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur: M. Paul Hutin Desgrées.

Cofondateur: M. François Desgrées du Loû.

Fondateur de l'Association pour le Soutien

des Principes de la Démocratie Humaniste

Tél. 02 99 32 60 00

Rédaction de Paris:

M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication:

M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef: M. Philippe Boissonnat,

Mme Laetitia Greffié. M. Sébastien Grosmaître

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social: 10 rue du Breil - 35000 Rennes

- jeudi 10 juillet 2025 de 17 h 30 à 20 h 00, - mardi 23 septembre 2025 de 17 h 30 à 20 h 00

Le commissaire enquêteur reçoit également en personne les observations des intéressés aux permanences :
- mercredi 3 septembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,

https://www.registre-numerique.fr/autorisation-decennale-CDA et accessible depuis

Le public peut prendre connaissance de ce dossier sur un poste informatique en mai-

Les avis administratifs obligatoires sont mis en ligne sur le site internet dédié à la con-

Pendant le temps strict de la consultation, le public peut formuler ses observations et

- sur le site internet dédié à la consultation mis en place à l'adresse suivante https://www.registrenumerique.fr/autorisation-decennale-CDA (accessible aussi de

par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisation-decennale-CDA@mail.registre-numerique.fr (La taille des pièces jointes ne

Toutes ces observations et propositions sont mises à disposition du public, tout au long de la consultation, et accessibles depuis le site internet dédié à la consultation. Toute personne peut demander à consulter le dossier sur support papier en préfecture

Le rapport, assorti des conclusions motivées du commissaire enquêteur, est publié su

tura 2000, assortie de prescriptions, délivrée par le préfet de la Loire-Atlantique.

Commune de LE CELLIER Mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 7 du Plan local d'urbanisme (PLU)

> **AVIS AU PUBLIC** Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur les points suivants :
> - la suppression de l'emplacement réservé n° 30 au bénéfice de la commune - la modification de l'OAP n° 3 dite Le

Est tenu à la disposition du public en ma rie du Cellier durant une durée d'un mois projet de DPMIC du PLU. Cette concerta-tion avait pour objet de permettre une prise de connaissance des évolutions de modification simplifiée du Plan local projetées du PLU, de recueillir les avis, d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la mairie du

Découvrez les nouveautés des

Editions OUEST-FRANCE Beaux-livres • Maison décoratio Tourisme • Histoire Cuisine Loisirs créatifs • Pratique Nature • Jeunesse

www.editionsouestfrance.fr

# Vie des sociétés

#### SOCIÉTÉ SCI BATY

SCI au capital de 150 000 euros Siège social : 16, rue de la Chintière 44120 VERTOU RCS : Nantes B 480 512 185

# **TRANSFERT**

**DE SIÈGE SOCIAL** termes du PV de l'AGE du 1er jui 2025, il résulte que le siège social a été transféré au 12, route des Pegers, 44120 Vertou, à compter du 1er juin 2025. Statuts modifiés en conséquence au RCS de Nantes.



#### **YNAFORM**

Forme : SARL Capital social: 10 000 euros Siège social : 9 rue de la Vinglo 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ 910 905 058 RCS de Saint-Nazaire

#### **GÉRANT**

Aux termes de l'AGO en date du 23 juin 2025, à compter du 23 juin 2025, les as-sociés ont pris acte de la modification de la gérance de la société Antoine Pouv reau (partant)

ion sera portée au RCS de Saint-Na

#### RDL IMMO

SCI au capital de 1 000 euros Siège social : 179, route du Léman 74160 ARCHAMPS

#### **TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Par décision de la gérance du 4 juil-let 2025, il a été décidé de transférer le siène social au : 1 allée Auguste-Cheva 44600 Saint-Nazaire, à compter du 4 juillet 2025. Durée: 99 ans

Objet : la société a pour objet :
- l'acquisition par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administra

tion, la restauration et/ou la constructior de tout immeuble bâti et/ou non bâti, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en lo - le cas échéant, la vente, l'échange, l'ap

port et l'arbitrage de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du pa-trimoine de la société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la - et généralement, toutes opérations quel conques (y compris l'ouverture et la ges tion de tous comptes bancaires et la con-clusion de tout emprunt, hypothécaire ou

non et, à titre exceptionnel, le cautionne ment hypothécaire des associés) se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, à condition de respecter le ca ractère civil de la société.

Radiation au RCS de Thonon-les-Bains et matriculation au RCS de Saint-Nazaire 897 853 297

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 juillet 2025, Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Mars-du-Désert du 4 juillet 2025, il a été constitué une soà Nort-sur-Erdre

Forme sociale : société à responsabilité li-

CONSTITUTION

Siège social : 37, rue de la Haute-Noé, 44850 Saint-Mars-du-Désert. Objet social: entretien des espaces verts, tonte, taille de haie, évacuation de déverts, désherbage des massifs, abattage, broyage des végétaux. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des socié

Canital social : 1 000 euros Gérance : M. Mathieu Gibet, demeurant 37, rue de la Haute-Noé, 44850 Saint-Mars-du-Désert, assure la gérance. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

#### LES GOURMANDISES DE SAINT-VIAUD

Société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros Siège social : 23, route de Saint-Père 44320 SAINT-VIAUD RCS de Saint-Nazaire en cours d'immatriculatior

# **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature pri vée en date à Saint-Viaud du 4 juil let 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes Forme sociale : société à responsabilité li-

Dénomination sociale : Les Gourmandises de Saint-Viaud. Siège social : 23, route de Saint-Père, 44320 Saint-Viaud.

Objet social : l'exploitation de tous fonds artisanaux et/ou de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, traiteur salé et sucré, sandwicherie, snacking vente de glaces, de chocolats, de confi rie, de petite épicerie dont vente de boissons fermentées non distillées.

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux de fusion ou autrement, de création, d'ac quisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition l'exploitation ou la cession de tous procé dés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirecte-

ment à l'objet social ou à tout objet simi-Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société Registre du commerce et des socié-

Capital social: 10 000 euros.

des Mélèzes, 44600 Saint-Nazaire. Mme Nathalie Radigois, demeurant 12, rue des Mélèzes, 44600 Saint-Nazaire. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint

La Gérance.

# Justice

#### Pour le harcèlement moral, tout moyen de preuve est admis Un cadre soupçonné de harcèlement moral peut difficilement

se plaindre des moyens de preuve employés pour établir les faits, car tous sont admis en justice. Le recours à une écoute clandestine a ainsi été admis par la

Cour de cassation qui précise qu'il ne faut pas confondre cette écoute avec un procédé clandestin de surveillance de l'activité de ce salarié, qui serait une surveillance illicite.

Pour admettre un tel moven de preuve, la Cour de cassation rappelle que tous sont admissibles en matière prud'homale et que l'employeur a, envers ses salariés, une obligation de sécurité qui lui impose de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin à une possible situation de harcèlement. (Cass. Soc, 6.12.2023, Q 22-14.062).

# **AVIS DE CONSTIUTION**

Dénomination : LDDP Plaire.

Siège social : 32, rue de la Paix, 44390 Nort-sur-Erdre. Objet : vente d'articles de mercerie, tissus, objets de décoration, ainsi que prestation de retouches et cours de couture Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 25 000 euros.

Gérant : Mme Céline Plaire, demeurant 28, rue des Passavants, 44850 Saint-Mars-du-Désert. La société sera immatriculée au RCS de

Céline PLAIRE.



**BARIS TARIM** Avocat au barreau de Caen Spécialiste en Droit des sociétés 95, rue Saint-Pierre 14000 Caen - France +33 2 31 28 57 56

#### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Cab Mellonia. Forme : société civile immobilière social : 10 bis, rue Sarrazin Siège social 44000 Nantes.

Objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location, l'administration et la cession de tous biens mobiliers et immobiliers : la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus générale-ment, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûre tés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts : et plus généralement, toutes opérations fi-nancières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modi fient pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 années

Capital social fixe: 1 500 euros Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre ssociés, et toute cession d'actions à titre gratuit ou onéreux à des tiers est soumis au droit de préemption et doit préalable ment être agréée dans les conditions pré-vues par les statuts. Gérant : Mme Lucie Bouvier, demeurant

1. rue du Bois-Haligan, 44100 Nantes Gérant : Mme Marie Miel épouse Charvet, demeurant 54, rue Noire, 44000 Nantes. Gérant : Mme Angélique Le Calvez épouse Corbineau, demeurant 9 Amiral-du-Chaffault, 44100 Nantes. La société sera immatriculée au RCS de

Santé

Notre

territoire

# IMMOTIP

Société par actions simplifiée Au capital de 20 000 euros Siège social: 41-43, quai Malakof 44000 NANTES 797 806 999 RCS Nantes

# **NON-DISSOLUTION**

générale en date du 5 mai 2025, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, il a été décidé de pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de Nantes

# oratio avocats

Rue de Québec 49300 CHOLET

## SITHS

Société par actions simplifiée Au capital de 100 000 euros Siège social : 16, rue des Coquelicots 44840 LES SORINIÈRES

## CHANGEMENT **DE GÉRANT**

Aux termes d'une délibération du 23 juin 2025, l'AGO des associés a pris acte de la démission de la société Sariel de ses fonctions de directrice générale, de la dé mission de la société Clefremat de ses fonctions de directrice générale, de la dé mission de la société Alcathi de ses fonc tions de présidente et a décidé de nom-mer la société Clefremat SAS au capita de 10 000 euros dont le siège social est situé 16, rue des Coquelicots, 44840 Les Sorinières, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 977 757 681 en qualité de nouvelle présidente de la société

# **DON DU SANG**

- Répondez aux appels des Centres de transfusion.
- Renseignez-vous a près des associations de don-
- Chaque jo r, il faut des centaines de donneurs de sang pour aider la médecine à sauver des vies er danger.

**UN SERVICE 100 % GRATUIT** 

neurs de sang.

# **Examens**

Publication sous réserve de par l'organisateur de l'examen

# BTS

Bioanalyses et contrôles

Buton Candice

Le Roy Alexandre Bâtiment

#### Ralour Mohamed Lesage Mathis Niana Abdou

Renimel Enzo

automatiques

Conception et réalisation des systèmes

Admis:

Magnin Slim Cybersécurité, Informatique et 539 576 520 RCS Nantes réseaux.

> réseaux Admis:

Électronique opt. A :

Informatique et

Benaziza Mahdi Mayindu Goodman Maintenance

Dubois Évan

Techniques et services en matériels agricoles

véhicules opt. B:

transport routier

Ballan Baptiste Genois Maxence Romain Guillaume

BTSA Aménagements

paysagers

Alauze Enguerrand Allindre Suzanne Auffray Alexandre Bailly Anna (B) Batard Aurélie (AB) Berhault Julier Bibard Jordan (AB) Bouhier Sacha Briand Étienne (AB) Carre Baptiste (B) Chartier Adèle (AB) Chenuet Camille (ÁB) Corrignan Anna-Lou (B) Coubard Keran De Cock Kassandra (TB) **Duval Clémence** arges Nathan Frechet Estelle Genthon Baptiste (B) sibilité d'invoquer un préjudice d'anxiété à toutes les expositions Girardeau Corentin (B) toxiques ou nocives. Des troubles psychologiques liés au risque Giraudeau Tess (AB) Grondin Mathis (AB) Guibert Pierre

Guibot Leyla (B)

# À nos lecteurs

Certains candidats reçus seront surpris de ne pas trouver leur nom dans nos colonnes. Les rectorats ne transmettent pas les résultats des élèves ayant demandé, lors de l'inscription à l'examen, que leurs noms ne soient pas communiqués. Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir comprendre que Ouest-France se conforme à cette

réglementation qui lui est imposée.

Le Roy Yorann Levêque Alban Manseau Mathér Marchais Tifenn (B) Marino Brvan (AB) Méry Antoine Rossignol Julie Seguineau Clément Vignaud Maxence

Technicocommercial - Vins, bières et spiritueux

Admis: Berbuteau Léna (B)

Boureau Candice (AB) Bouver Margot (AB) Chesne Corentin Coueraud Titouan (AB) Doumas Élisa (B) Durendeau Simon (B Geffray Robin (AB) Grelier Landry (AB) Juillet Manon (AB) Prevaire Romain (AB) Secher Félicie (AB)

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Admis:

Studer Achille (AB)

Teixeira Camille (AB)

Akoka Marion Bonnet Samuel (AB)

Boulo Maïwenn Bourcier Maxance (AB) Bourré Alexis Cunaud Pierre Douillard Antoine Ducheler Corinne Durand Axel (B) Durand Jules (AB) Forestier Hugo (AB) Foucher Clémence (AB) Gobin Florian (AB) Janot Swanne Jaunasse Mathis (B)

Lair Matéi (AB) Legentilhomme Jocelyr Legentilhomme Télio Leroux Pierrot (B) Macé Oscar Martin Noa (AB) Martinez Quentín (AB) Admis: Menard Nathan (AB Garcia Clara (AB) Muller Clément (B) Padonou Ulric Pezot Romain (AB)

Gestion et protection de la

Rouxel Eliot

Roy Matheo (B)

Trochu Donatie

nature

Ameline Florian Audic Énora (TB) Bukovec Capucine (B) Crépel Benjamin (AB) Debaecker Eléonore (AB) Desmaële Laura (AB) Even Élisa (AB) Hamon Lucine (B) Jeanneau Manon (TB) Jolivet Manon Lavenus Nolan (AB) Le Goësbe Romain (TB) Le Tiec Sarah Lebrun Emmelyne (AB) Lemasson Hoël (AB) Lover Matisse Nicolas Loann Pajot Axel (TB) Pautrat Leann Piron Loris (AB) Pollet Morgane (B)

Châtelain Antonin (AB)

Admis: Ouillon Hugo (AB)

Univers Jardins et animaux de compagnie

Oenologie

Nédélec Glen (AB) Sauvaget Félix (AB)

# dimanche france 1 journal, 4 cahiers

Membres du Directoire : MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Laurence Méhaignerie,

Principale associée: SIPA

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud. Président. Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente Valérie Cottereau, Elsa Da Costa, Annabel Desgrées du Loû,

MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard, Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

(Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,

Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,

Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr Tarif 1 an : 462 €

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

ARPP

Une question sur votre abonnement ?

Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr Commission paritaire n° 0625 C 86666

Impression: Ouest-France, 10 rue du Breil,

Publicité extralocale: 366 SAS

Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale:

N° ISSN : 0999-2138.

35051 Rennes cedex 9.

44118 La Chevrolière

Parc d'activité de Tournebride

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni. Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 % Eutrophisation: 0.010 kg/tonne



irage du mercredi 9 juillet 2025

# NOTRE-TERRITOIRE.COM

Le préjudice d'anxiété suppose

Le préjudice d'anxiété suppose une exposition significative à

carrière ne suffit pas pour une indemnisation. C'est au juge de

durable. En octobre 2021, la Cour de cassation a étendu la pos-

doivent aussi être prouvés. (Cass. Soc, 4.9.2024, R 22-20.917)

un risque. Toute exposition à un produit toxique durant une

décider si le salarié a été exposé de manière significative et

une vraie exposition au risque

SOYEZ LE 1<sup>ER</sup> INFORMÉ **DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!** 



Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.



Tous les résultats par académie

sur ouest-france.fr



Rouvrais Aurore Régis Inès (TB) Torzec Morgan (B) Trochet Eloise (B) Génie des équipements agricoles Admis: Frehel Adrien Gueguen Évan Jaumier Simon (B) Le Scanff Théo (AB) Lebuf Julien Louazon Marin Noury Mathys Potiron Titouan (AB) Riaud Mathieu Rivoallon Ilan (TB) Toisnos Alex (B) Technico-

commercial -Alimentation et boissons

Technicocommercial -

Viticulture

Admis: Bocquier Maxime (B) Boucard Hadrian Darzacq Titouan Grosiean Matthieu (B)

Thomas Victor (B)





GRATUIT SANS AUCUN ENGAGEMENT USQU À TES 25 ANS